

## David théoricien

*Tout à sa peinture, David n'a théorisé que par accident. On ne lui connaît pas de traités savants ou doctrinaux. Mais l'artiste excellait dans le genre oratoire du rapport à la Convention. Pour détruire les Académies, temples de la routine et du privilège, pour vanter un art civique jusqu'à la propagande, qui fait de l'artiste un « philosophe », il trouve des accents d'une éloquence imprévue.*

Si quelqu'un parmi vous, citoyens, ne se trouvait pas encore convaincu de la nécessité absolue de détruire en masse toutes les Académies, dernier refuge de toutes les aristocraties, que celui-là veuille un moment prêter une oreille attentive ; je m'engage, en peu de mots, à dissiper ses doutes, à décider son jugement, en intéressant sa sensibilité. Prouvons d'abord le tort réel que les Académies font à l'art même, combien elles sont loin de remplir le but qu'elles se sont proposé ; démasquons l'esprit de corps qui les dirige, la basse jalousie des membres qui les composent, les moyens cruels qu'ils emploient pour étouffer les talents naissants, et les vengeances monacales qu'ils mettent à toute heure en usage, si par malheur le jeune homme qu'ils poursuivent a reçu de la nature un talent qui le met hors d'atteinte de leur tyrannique domination. Je m'attacherai plus particulièrement à l'Académie de Peinture et de Sculpture : en parlant d'une Académie, c'est parler de toutes ; dans toutes, c'est toujours le même esprit, dans toutes, ce sont les mêmes hommes.

Talents perdus pour la postérité ! Grands hommes méconnus ! je vais apaiser vos mânes ; vous serez vengés : votre malheur, illustres victimes, est d'avoir vécu sous des rois, des ministres, des Académies.

J'ai dit que je prouverais le tort que les Académies font à l'art qu'elles professent, je tiendrai parole. Je ne vous ennuierez point, citoyens, par des détails fastidieux, du mauvais mode d'éducation qu'employait l'Académie de Peinture et de Sculpture ; il sera facile de vous en convaincre, quand vous saurez que douze professeurs par années, c'est-à-dire un pour chaque mois (observez qu'ils étaient inamovibles), s'empressent à l'envi de détruire les premiers principes qu'un jeune artiste a reçus et reçoit journellement de son maître ; chacun de ces douze professeurs ne trouvant bon (comme vous l'imaginez bien) que ses principes, le pauvre jeune homme, pour leur complaire alternativement, est obligé de changer douze fois l'année de manière de voir et de faire, et, pour avoir appris douze fois l'art, finit par ne rien savoir, parce qu'il ne sait à quoi s'en tenir ; mais surmonte-t-il, par les rares dispositions qu'il a reçues du ciel, cette mauvaise instruction, oh ! c'est alors que l'enfant de tant de pères, et qui n'en peut compter aucun directement, excite la basse jalousie de tous ses maîtres réunis pour le perdre. La politique des Rois est de maintenir l'équilibre des couronnes, la politique des Académies est de maintenir aussi l'équilibre des talents.. Malheur à l'artiste téméraire qui dépasse le cercle de Popilius, il devient étranger pour les Académiciens ; c'est un profane qui souille, par sa présence, le bois sacré des Druides, et s'il n'y trouve pas une mort soudaine, ils l'en chassent à force de dégoût. [...]

Au nom de l'humanité, au nom de la justice pour l'amour de l'art, et surtout par votre amour pour la jeunesse, détruisons, anéantissons les trop funestes Académies, qui ne peuvent plus subsister sous un régime libre. Académicien, j'ai fait mon devoir ; prononcez.

David, *Discours à la Convention nationale*, 8 août 1793

Citoyens,

En décrétant que ceux des monuments des arts mis au concours, qui doivent mériter les récompenses nationales, seraient jugés par un jury nommé par les Représentants du peuple, vous avez rendu hommage à l'unité et à l'indivisibilité de la République ; vous avez renvoyé à votre Comité d'instruction publique pour qu'il vous présentât une liste de candidats : c'est alors que votre Comité a considéré les arts, sous tous les rapports, qui doivent les faire

contribuer à étendre les progrès de l'esprit humain, à propager, et à transmettre à la postérité l'exemple frappant des sublimes efforts d'un peuple immense, guidé par la raison et la philosophie, ramenant sur la terre le règne de la liberté, de l'égalité et des lois.

Les arts doivent donc puissamment contribuer à l'instruction publique ; mais c'est en se régénérant : le génie des arts doit être digne du peuple qu'il éclaire ; il doit toujours marcher accompagné de la philosophie, qui ne lui conseillera que des idées grandes et utiles.

Trop longtemps les tyrans, qui redoutent jusqu'aux images des vertus, avaient, en enchaînant jusqu'à la pensée, encouragé la licence des mœurs ; les arts ne servaient plus qu'à satisfaire l'orgueil et le caprice de quelques sybarites gorgés d'or ; et des corporations despotiques, circonscrivant le génie dans le cercle étroit de leurs pensées, proscrivaient quiconque se présentait avec les idées pures de la morale et de la philosophie. Combien de génies naissants ont été étouffés dès leur berceau ! Combien de victimes de l'arbitraire, des préjugés, des passions, de ces écoles que le caprice ou la mode perpétuèrent ! Examinons quel principe doit régénérer le goût des arts, et de là nous concluons qui doit être juge.

Les arts sont l'imitation de la nature dans ce qu'elle a de plus beau, dans ce qu'elle a de plus parfait ; un sentiment naturel à l'homme l'attire vers le même objet.

Ce n'est pas seulement en charmant les yeux que les monuments des arts ont atteint le but, c'est en pénétrant l'âme, c'est en faisant sur l'esprit une impression profonde, semblable à la réalité : c'est alors que les traits d'héroïsme, de vertus civiques, offerts aux regards du peuple, électriseront son âme, et feront germer en lui toutes les passions de la gloire, de dévouement pour le salut de la patrie. Il faut donc que l'artiste ait étudié tous les ressorts du genre humain ; il faut qu'il ait une grande connaissance de la nature ; il faut en un mot qu'il soit philosophe. Socrate, habile sculpteur ; Jean-Jacques, bon musicien ; l'immortel Poussin, traçant sur la toile les plus sublimes leçons de philosophie, sont autant de témoins, qui prouvent que le génie des arts ne doit avoir d'autre guide que le flambeau de la raison. Si l'artiste doit être pénétré de ces sentiments, le juge doit l'être encore davantage.

Votre Comité a pensé qu'à cette époque où les arts doivent se régénérer comme les mœurs, abandonner aux artistes seuls le jugement des productions du génie, ce serait les laisser dans l'ornière de la routine, où ils se sont traînés devant le despotisme qu'ils encensaient. C'est aux âmes fortes, qui ont le sentiment du vrai, du grand, que donne l'étude de la nature, à donner une impulsion nouvelle aux arts, en les ramenant aux principes du vrai beau. Ainsi l'homme doué d'un sens exquis sans culture, le philosophe, le poète, le savant, dans les différentes parties qui constituent l'art de juger l'artiste, élève de la nature, sont les juges les plus capables de représenter le goût et les lumières d'un peuple entier, lorsqu'il s'agit de décerner en son nom, à des artistes républicains, les palmes de la gloire.

David, *Rapport à la Convention nationale, sur le Jury national des Arts, 1793*

*David sait aussi manier l'érudition pour étayer les concepts : son plaidoyer pour la nudité des Sabines est digne d'un Quatremère de Quincy.*

Une objection qu'on m'a déjà faite, et qu'on ne manquera pas de reproduire, c'est celle de la nudité de mes héros. Les exemples à citer en ma faveur sont si nombreux dans ce qui nous reste des ouvrages des anciens, que la seule difficulté que j'éprouve vient de l'embarras du choix. Voici comme j'y répons. C'étoit un usagé reçu parmi les peintres, les statuaires, et les poètes de l'antiquité, de représenter nus les dieux, les héros, et généralement les hommes qu'ils vouloient illustrer. Peignoient-ils un philosophe ? il étoit nu, avec un manteau sur l'épaule, et les attributs de son caractère. Peignoient-ils un guerrier ? il étoit nu, le casque en tête, l'épée attachée à un baudrier, un bouclier au bras, et des brodequins aux pieds ; quelquefois ils y joignoient une draperie, quand ils jugeoient qu'elle pouvoit ajouter à la grâce de sa figure : ainsi des autres, comme on le voit dans mon Tatius, ou pour mieux dite, comme

on pourra l'observer incessamment au Musée central des arts, dans la figure de Phocion, nouvellement arrivée de Rome. Ne sont-ils pas nus, les deux fils de Jupiter, Castor et Pollux, ouvrages de Phidias et de Praxiteles, qui se voient à Rome, à Monte-Cavallo ? [...] Et combien d'autres autorités ne pourroisje pas citer encore ! Celles que je viens de rapporter suffiront sans doute pour que le public ne s'étonne pas que j'aie cherché à imiter ces grands modèles dans mon Romulus, qui lui-même est fils d'un dieu. Mais en voici une que j'ai réservée pour la dernière, parce qu'elle est le complément de toutes les autres : c'est Romulus lui-même qui est représenté nu sur une médaille, au moment où, après avoir tué Acron, roi des Célinéens, il porte sur ses épaules un trophée formé de ses armes, qu'il déposa ensuite dans le temple de Jupiter Férétrien ; et ce furent là les premières dépouilles opimes. Actuellement que je crois avoir répondu d'une manière satisfaisante au reproche que l'on m'a fait, ou qu'on pourra me faire, sur la nudité de mes héros, qu'il me soit permis d'en appeler aux artistes. Ils savent mieux que personne combien il m'eût été plus facile de les habiller : qu'ils disent combien les draperies me fournissoient de moyens plus aisés pour détacher mes figures de la toile. Je pense au contraire qu'ils me sauront gré de la tâche difficile que je me suis imposée, pénétrés de cette vérité, que qui fait le plus peut faire le moins. En un mot, mon intention, en faisant ce tableau, étoit de peindre les mœurs antiques avec une telle exactitude, que les Grecs et les Romains, en voyant mon ouvrage, ne m'eussent pas trouvé étranger à leurs coutumes.

David, « Note sur la nudité de mes héros » dans *Le Tableau des Sabines exposé publiquement au Palais National des Sciences et des Arts*, 1799

